



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



Allo
la Région

vous transporte



04 8000 7000



Réserver
un transport
à la demande



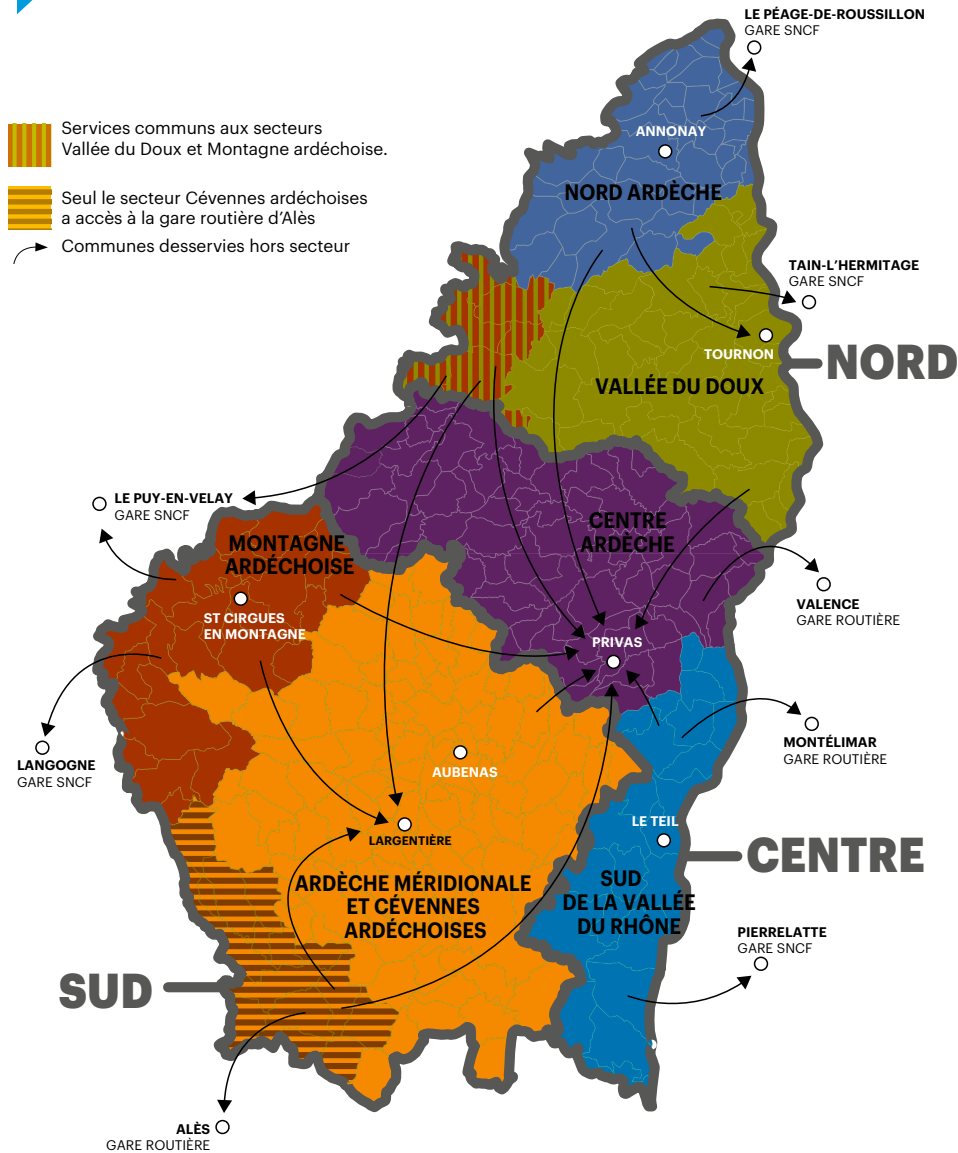
*du lundi au samedi de 8h à 19h. Prix d'un appel local.

laregionvous transporte.fr

La Région qui agit

CARTE DU RÉSEAU

Le service TAD fonctionne de 9h à 18h (hors jours fériés) les mardis, mercredis, jeudis et vendredis. Il permet la prise en charge et la dépose dans le même secteur.



Le service TAD REGION 07 PMR ne peut pas être déclenché pour des trajets internes aux périmètres urbains (Communauté d'Agglomération d'Annonay, Valence Romans Mobilités, Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, Tout'en bus).

Nord Ardèche

Andance, Annonay, Ardoix, Bogy, Boulieu-les-Annonay, Brossainc, Champagne, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Davezieux, Felines, Lalouvesc, Limony, Monestier, Peaugres, Peyraud, Preaux, Quintenas, Roiffieux, St-Alban-d'Ay, St-Clair, St-Cyr, St-Desirat, St-Etienne-de-Valoux, St-Jacques-d'Atticieux, St-Jeure-d'Ay, St-Julien-Vocance, St-Marcel-les-Annonay, St-Pierre-sur-Doux, St-Romain-d'Ay, St-Symphorien-de-Mahun, Satillieu, Savas, Serrieres, Talencieux, Thorrenc, Vanosc, Vernosc-les-Annonay, Villevocance, Vinzieux, Vocance.

Vallée du Doux

Albousiere, Arlebosc, Arras-sur-Rhone, Boffres, Bozas, Boucieu-le-Roi, Champis, Charnes-sur-Rhone, Chateaubourg, Cheminas, Colombier-le-Jeune, Colombier-le-Vieux, Cornas, Le Crestet, Desaignes, **Devesset**, Eclassan, Empurany, Etables, Gilhoc-sur-Ormeze, Glun, Guilherand-Granges, **Intres**, Labatie-d'Andaure, Lafarre, Lamastre, Lempis, Mars, Mauves, Noziers, Ozon, Pailhares, Plats, **Rochepaule**, **St-Agreve**, **St-Andre-en-Vivaraïs**, **St-Barthelemy-Grozon**, St-Barthelemy-le-Plain, St-Basile, St-Felicien, St-Georges-les-Bains, St-Jean-de-Muzols, **St-Jeure-d'Andaure**, St-Peray, St-Prix, St-Romain-de-Lerps, St-Sylvestre, St-Victor, Sarraus, Secheras, Soyons, Touloud, Tournon-sur-Rhone, Vaudevant, Vion.

En gras : les communes bénéficiant aussi des services du secteur Montagne ardéchoise.

Montagne ardéchoise Nord

Devesset, Intres (St Julien d'Intres), Mars, Rochepaule, St-Andre-en-Vivaraïs, St-Jeure-d'Andaure

Centre Ardèche

Accons, Ajoux, Albon-d'Ardeche, Alissas, Arcens, Beauchastel, Beauvene, Boree, Chalencon, Le Chambon, Chaneac, Chateaufort-de-Vernoux, Le Cheylard, Chomerac, Coux, Creysseilles, Dornas, Duniere-sur-Eyrieux, Flaviac, Freyssenet, Gilhoc-et-Bruzac, Gluiras, Gourdon, Issamoulenc, Jaunac, Lachapelle-sous-Chaneac, Lyas, Marcols-les-Eaux, Mariac, Nonieres (Belsentes), Les Ollieres-sur-Eyrieux, Pourcheres, Le Pouzin, Pranles, Privas, Rochessauve, La Rochette, Rompon, St-Andeol-de-Fourchades, St-Apollinaire-de-Rias, St-Barthelemy-le-Meil, St-Christol, St-Cierge-la-Serre, St-Cierge-sous-le-Cheylard, St-Clement, St-Etienne-de-Serre, St-Fortunat-sur-Eyrieux, St-Genest-Lachamp, St-Jean-Chambre, St-Jean-Roure, St-Julien-Boutieres (St Julien d'Intres), St-Julien-du-Gua, St-Julien-en-St-Alban, St-Julien-Labrousse (Belsentes), St-Julien-le-Roux, St-Laurent-du-Pape, St-Martial, St-Martin-de-Valamas, St-Maurice-en-Chalencon, St-Michel-d'Aurance, St-Michel-de-Chabrilanoux, St-Pierreville, St-Priest, St-Sauveur-de-Montagut, St-Vincent-de-Durfort, Silhac, Vernoux-en-Vivaraïs, Veyras, La Voulte-sur-Rhone

Sud de la Vallée du Rhône

Alba-la-Romaine, Aubignas, Baix, Bidon, Bourg-St-Andeol, Cruas, Gras, Larnas, Meyse, Rochemaure, St-Bauzile, St-Just, St-Lager-Bressac, St-Marcel-d'Ardeche, St-Martin-d'Ardeche, St-Martin-sur-Lavezon, St-Montan, St-Pierre-la-Roche, St-Symphorien-sous-Chomerac, St-Thome, St-Vincent-de-Barres, Le Teil, Valvigneres, Viviers

Ardèche méridionale et Cévennes ardéchoise

Ailhon, Aizac, Antraigues-Sur-Volane (Vallee Antraigues-Asperjoc), Asperjoc (Vallee Antraigues-Asperjoc), **Les Assions**, Astet, Aubenas, Balazuc, **Banne**, **Barnas**, **Beaulieu**, Beaumont, **Berrias-et-Casteljau**, Berzeme, Bessas, Burzet, **Chambonas**, Chandolas, Chassiers, Chazeaux, Chirols, Darbres, Dompnac, Fabras, Faugetes, Fons, Genestelle, **Gravieres**, Grospierres, Jaujac, Joannas, Joyeuse, Juvinas, Labastide-sur-Besorgues, Labastide-de-Virac, Labeaume, Labegude, Lablachere, Laboule, Lachamp-Raphael, Lachapelle-sous-Aubenas, Lagorce, Lalevade-d'Ardeche, Lanas, Largentiere, Laurac-en-Vivaraïs, Lavilledieu, Laviolle, Lentilleres, Loubaresse, Lussas, **Malarce-sur-la-Thines**, **Malbosc**, Mayres, Mercuer, Meyras, Mezilhac, Mirabel, Montpezat-sous-Bauzon, Montreal, **Montselgues**, Orgnac-l'Aven, Payzac, Pereyres, Planzollès, Pont-de-Labeaume, Prades, Pradons, Prunet, Ribes, Rochecolombe, Rocher, Rocles, Rosieres, Ruoms, Sablières, St-Alban-Auriolles, St-Andeol-de-Berg, St-Andeol-de-Vals, **St-Andre-de-Cruzieres**, St-Andre-Lachamp, St-Cirgues-de-Prades, St-Didier-sous-Aubenas, St-Etienne-de-Boulogne, St-Etienne-de-Fontbellon, St-Genest-de-Beauzon, St-Germain, St-Gineis-en-Coiron, St-Jean-le-Centenier, St-Joseph-des-Bancs, St-Julien-du-Serre, St-Laurent-sous-Coiron, **St-Marguerite-Lafigere**, St-Maurice-d'Ardeche, St-Maurice-d'Ibie, St-Melany, St-Michel-de-Boulogne, **St-Paul-le-Jeune**, St-Pierre-de-Colombier, **St-Pierre-St-Jean**, St-Pons, St-Privat, St-Remeze, St-Sauveur-de-Cruzieres, St-Sernin, Salavas, **Les Salelles**, Sampzon, Sanilhac, Sceautes, La Souche, Tauriers, Thueyts, Ucel, Uzer, Vagnas, Valgorge, Vallon-Pont-d'Arc, Vals-les-Bains, **Les Vans**, Vernon, Vesseaux, Villeneuve-de-Berg, Vinezac, Vogue

En gras : les communes bénéficiant d'un accès à la gare routière d'Alès.

Sous secteur des Cévennes ardéchoises

Les Assions, Banne, Beaulieu, Berrias-et-Casteljau, Chambonas, Gravieres, Malarce-sur-La-Thines, Malbosc, Montselgues, St-Andre-de-Cruzieres, Ste-Marguerite-Lafigere, St-Paul-le-Jeune, St-Pierre-St-Jean, Les Salelles, Les Vans

Montagne ardéchoise Sud

Le Beage, Borne, Cellier-du-Luc, Coucouron, Cros-de-Georand, Devesset (Assuré par le titulaire du Lot Nord), Intres (Assuré par le titulaire du Lot Nord), Issanlas, Issarles, Le Lac-d'Issarles, Lachapelle-Grailhouse, Lanarce, Laval-d'Aurelle (St Laurent les Bains-Laval d'Aurelle), Laveyrune, Lavillatte, Lesperon, Mars (Assuré par le titulaire du Lot Nord), Mazan-l'Abbaye, Le Plagnal, Rochepaule (Assuré par le titulaire du Lot Nord), Le Roux, Sagnes-et-Goudoulet, St-Agreve, St-Alban-en-Montagne, St-Andre-en-Vivaraïs (Assuré par le titulaire du Lot Nord), St-Cirgues-en-Montagne, St-Etienne-de-Lugdare, Ste-Eulalie, St-Jeure-d'Andaure (Assuré par le titulaire du Lot Nord), St-Laurent-les-Bains (St Laurent Les Bains-Laval d'Aurelle), Usclades-et-Rieutord



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Ce service de **Transport à la Demande** est à destination des **personnes en situation de handicap ou de dépendance**, justifiant :

- > **de la carte mobilité inclusion invalidité** (CMI-I)
- > **de la Prestation Compensation du Handicap** (PCH)
ou de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP)
- > **de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie** (APA)

Le service s'effectue à la demande et la distance réalisée pour un transport doit être supérieure à 1km.

Peut-on être accompagné ?

Les titulaires d'une carte mobilité d'inclusion peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit.

Pour ce faire, ils doivent le préciser lors de leur réservation de trajet. Les personnes supplémentaires ne sont acceptées que sous réserve de disponibilité et doivent s'acquitter d'un titre de transport.

Combien ça coûte ?

Le coût d'un voyage est de 3,40 €.*

Le titre n'est pas valable sur les autres réseaux de transport.

*possibilité d'acheter des carnets de 10 voyages à 20,50 €.

